# Agrégation interne / CAER-PA

**Faculté d'Education**
Campus : **IFEPSA**

| NIVEAU D'ADMISSION | NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ | MODALITÉS | CERTIFICATION |
|---|---|---|---|
| **Bac+5 \| En fonction de la certification visée** | **Prépa concours** | **Formation continue \| En présentiel \| En distanciel** | **En cours de conventionnement** |

**Cette formation vise à préparer le concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés d'EPS.**

## Présentation

L'enjeu de cette formation, est de fournir aux enseignants les moyens d'orienter leur travail de préparation sur des axes méthodologiques essentiels (guidage méthodologique).

- Enjeux du concours (natures et niveaux d'exigence des épreuves)
- Connaissances ciblées sur les thématiques au programme du concours de l'agrégation
- Entraînement et confrontation aux exigences des productions écrites
- Acquisition de techniques de construction de l'exposé de l'épreuve de la leçon et aux stratégies de la réponse de l'entretien
- Aide à la formalisation de dossier de connaissances

**Objectifs et compétences visées**

### Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître sa discipline. En situer les repères fondamentaux, les enjeux historiques, épistémologiques et didactiques.

### Enseigner

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

### Démontrer une expertise

Approfondir les connaissances techniques, technologiques et didactiques dans une activité physique et sportive du programme du concours.

## Les + de la formation

**Effectif réduit**
La formation est ouverte à seulement 15 stagiaires pour permettre un accompagnement plus individualisé.

**Devoirs et régulation**
Devoirs in situ, devoirs maison permettent de développer des automatismes de traitement de sujet et donnent lieu à des corrections audio personnalisées.

**Formation ciblée sur les thématiques concours**
Des apports en cours magistraux et des TD (travaux dirigés) d'application (écrit 1, écrit 2).

## Informations complémentaires

Le nombre de place est limité à 25. (Ouverture de la formation à 10 candidats minimum).

**50%**
**Taux de réussite**
Session 2026

**100%**
**Taux d'insertion**
À 6 mois post-diplôme

Données de référence : Session 2026

# Programme

Les deux épreuves d'admissibilité évaluent la maîtrise des enjeux de l'EPS.

L'épreuve E1 est une dissertation portant sur l'évolution de la discipline, de ses enseignements et dispositifs depuis 1975, mobilisant des connaissances historiques, sociologiques, culturelles et institutionnelles.

L'épreuve E2 est une composition centrée sur l'activité des enseignants et des élèves au service des apprentissages moteurs, méthodologiques et sociaux, s'appuyant sur des connaissances scientifiques, techniques, institutionnelles et professionnelles contextualisées.

## Modules par année

### Semestre 1: Préparation admissibilité

Préparation admissibilité

### Semestre 2

Préparation admission

## Validation et modalités

**MODALITÉS**
En 2 étapes : admissibilité et admission.

**ÉVALUATION ET RYTHME**

- 2 devoirs par mois.

# Admission

## Prérequis

Diplôme Universitaire ou concours requis

Master M2E parcours EPS ou CAFEP-CAPEPS.

## Comment candidater ?

### 1 Je candidate

S'inscrire auprès de l'IFEPSA en téléchargeant et complétant le dossier d'inscription.

Retourner le dossier complet par courrier (fiche de renseignement + règlement par chèques + pièces justificatives) auprès de Sonia PICHOIR.

- Candidater

### 2 Ma candidature est étudiée

L'admission est prononcée par un jury représenté par les enseignants responsables de la formation.

La sélection sera effectuée sur la base du dossier et des notes obtenues au concours du CAPEPS.

### 3 Je finalise mon inscription administrative

Une fois admis(e), finaliser son inscription administrative en suivant les consignes reçues par mail.

## Coût de la formation

Engagée pour une solidarité active, l'UCO pratique des frais de scolarité raisonnés et modulés, selon les ressources des étudiants et/ou de leur famille.

à partir de **795€** par an selon la situation de la famille (à titre indicatif)

**Calculez vos frais de scolarité**

- **Bourse d'État :** possibilité d'obtenir une Bourse d'État.
- **Étudiants internationaux (hors espace Schengen) :** consulter les tarifs spécifiques.
- **Formation continue ou demandeurs d'emploi :** tarifs sur demande auprès de chaque formation.

## Contacts

**Sonia PICHOIR**
Assistante de formation
spichoir@uco.fr

# Débouchés

## Et après

- Accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés
- Formateur

## Débouchés professionnels

Professeur d'EPS agrégé et formateur

# FAQ

## A qui s'adresse cette formation?

Le **CAER PA (Agrégation interne**) s'adresse plus particulièrement aux enseignants d'éducation physique et sportive qui ont effectué la théorie de leur pratique et qui n'ont cessé de confronter leurs compétences professionnelles aux connaissances actualisées de la discipline elle-même et à celles des champs disciplinaires qui la jouxtent.

## Peut-on suivre la formation en travaillant?

Oui, car les sessions de formations sont programmées lors des congés scolaires permettant ainsi aux enseignants d'être disponibles.

## Comment s'inscrire?

1. S'inscrire auprès de l'IFEPSA en téléchargeant et complétant le dossier d'inscription.
2. Retourner le dossier complet par courrier (fiche de renseignement + règlement par chèques + pièces justificatives) auprès de Sonia PICHOIR avant le 15 juin 2026. Aucun dossier ne sera examiné après cette date.

## Quelle est la durée de la formation?

10 mois.

## Combien d'heures de formation sont prévues ?

90 heures en présentiel et 200 heures de travail personnel.

**Contactez-nous**

**IFEPSA**
49 Rue des Perrins BP 40071, 49136 LES PONTS DE CÉ
Tél. 02 41 45 26 40
ifepsa@uco.fr

**PLUS D'INFORMATIONS**
/formation/agregation-interne-caer-pa